

FRÉQUENCE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES 2023-2024	1 <sup>er</sup> CYCLE						2 <sup>e</sup> CYCLE						Classe de 4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> CYCLE					
	1 <sup>e</sup> année			2 <sup>e</sup> année			3 <sup>e</sup> année			4 <sup>e</sup> année			5 <sup>e</sup> année			6 <sup>e</sup> année		
	ÉTAPE	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
<b>Compétences disciplinaires</b>																		
<b>Français</b>																		
Lire		•	•	•	•	•		•	•		•	•	•		•			•
Écrire		•	•	•	•	•	•		•	•	•			•	•			•
Communiquer oralement	•		•		•	•		•	•		•	•		•	•			•
<b>Mathématique</b>																		
Résoudre une situation-problème		•	•		•	•		•	•		•	•		•	•			•
Utiliser un raisonnement mathématique	•	•	•	•	•	•	•		•		•		•		•			•
<b>Anglais</b>																		
Comprendre des textes entendus (1 <sup>er</sup> cycle) Comprendre des textes lus et entendus (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle)		•	•		•	•		•	•		•	•		•	•			•
Communiquer oralement en anglais		•	•		•	•		•	•		•	•		•	•			•
Écrire des textes (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle)								•	•		•	•		•	•			•
<b>Citoyenneté et culture Québécoise (CCQ)</b>																		
Développer sa pensée critique		•	•		•	•		•	•		•	•		•	•			•
<b>Musique et danse</b>																		
Inventer et interpréter des pièces musicales. Apprécier des œuvres musicales Inventer, interpréter et apprécier des danses		•	•		•	•												
<b>Musique</b>																		
Inventer et interpréter des pièces musicales. Apprécier des œuvres musicales								•	•		•	•		•	•			•
<b>Éducation physique et à la santé</b>																		
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. Adopter un mode de vie sain et actif		•	•		•	•		•	•		•	•		•	•			•
<b>Science et technologie</b>																		
Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique. Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie. Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</b>																		
Lire l'organisation d'une société sur son territoire. Interpréter le changement dans une société et sur son territoire. S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire.								•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Arts plastiques</b>																		
Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques. Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades.								•	•		•	•		•	•			•

Les autres compétences (Compétences transversales)	1er CYCLE						2e CYCLE						3e CYCLE					
	1 <sup>re</sup> année			2 <sup>e</sup> année			3 <sup>e</sup> année			4 <sup>e</sup> année			5 <sup>e</sup> année			6 <sup>e</sup> année		
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6
Exercer son jugement critique																		
Travailler en équipe																		
Savoir communiquer																		
Organiser son travail			•			•			•			•			•			•

FRÉQUENCE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES 2023-2024			
Préscolaire 4 et 5 ans			
COMPÉTENCES	1 <sup>e</sup> bulletin	2 <sup>e</sup> bulletin	3 <sup>e</sup> bulletin
Accroître son développement physique et moteur	•	•	•
Construire sa conscience de soi	•	•	•
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	•	•	•
Communiquer à l'oral et à l'écrit		•	•
Découvrir le monde qui l'entoure		•	•

<p><b>Fins d'étapes :</b></p> <p>Première étape : 10 novembre 2023  Deuxième étape : 1<sup>er</sup> mars 2024  Troisième étape : 21 juin 2024</p>	<p><b>Les dates de remises des bulletins sont les suivantes :</b></p> <p>Première communication : 13 octobre 2023  Premier bulletin : 17 novembre 2023  Deuxième bulletin: <b>28 mars 2024</b>  Troisième bulletin : 5 juillet 2024</p>
---	---

**Examens du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur:**

Pour les élèves de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année, en juin 2024, une épreuve obligatoire du MEES sera administrée en lecture et en écriture. Ces épreuves comptent pour **10%** de la note finale des élèves.

Pour les élèves de 6<sup>e</sup> année, une épreuve obligatoire du MEES sera aussi administrée en mathématique pour les compétences « Résoudre » et « Raisonner ». Ces épreuves comptent pour **10%** de la note finale des élèves.

Horaire des épreuves ministérielles 2023-2024		
	4 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
Lecture	<b>5 et 6 juin 2024</b>	<b>3 et 4 juin 2024</b>
Écriture	<b>10, 11 et 12 juin 2024</b>	<b>5 et 6 juin 2024</b>
Mathématique	aucun	<b>11, 12 et 13 juin 2024</b>

**Vu l'importance accordée à ces épreuves dans la note finale, seuls les motifs d'absence suivants seront acceptés : Décès dans la famille, convocation à la Cour ou maladie (billet médical obligatoire).**